

Label éducateur de santé-naturopathe

Créée en 1981 et conformément à sa vocation syndicale, l'**Omnes** (Organisation de la médecine naturelle et de l'éducation sanitaire) fédère, soutient les professionnels naturopathes adhérents et coordonne la formation continue. Elle se veut garante auprès du grand public d'une bonne pratique de la naturopathie. Elle a donc un devoir d'information, de lisibilité et de transparence vis-à-vis des consommateurs de pratiques

dites « non conventionnelles » de plus en plus nombreux. L'Omnes lance aujourd'hui un label privé pour ses membres adhérents, désormais appelés *éducateurs de santé-naturopathes*. Ce label a été pensé pour faciliter le choix d'un professionnel par le consommateur. Il concourt à rendre plus visible un praticien répondant aux exigences de qualité de l'Omnes dans la nébuleuse des praticiens lambda (et parfois même auto-



décrétés !).

Le terme *éducateur de santé* y apparaît en toutes lettres, avant celui de *naturopathe*, marquant ainsi sa volonté de rappeler que la partie prédominante dans l'exercice de l'art de la naturopathie consiste en une véritable

pédagogie de santé. Ces deux termes sont accolés l'un à l'autre, faisant ainsi référence à une philosophie singulière (vision optimiste et constructive de la santé) issue d'une longue tradition et à la maîtrise de techniques spécifiques (méthodes naturelles de santé).

Ce label signifie que vous avez affaire à un naturopathe professionnel installé, déclaré et assuré qui répond aux exigences d'une formation de base de qualité.

Site grand public :
www.naturopathe.net
Site professionnel : www.omnes.fr